Bio Ariège - Garonne
Les Bio en 09 et 31

LA FEUILLE BIO ARIÈGE-GARONNE

mai 2025

SOMMAIRE

Actualités page 2

Réglementation/Aides page 3

Fruits
- Bilan de campagne 2024 page 4
- Associer production de fruits et élevage page 5
- La taille des agrumes selon Mathieu Vessières page 6

Maraîchage
- Résultats du DEPHY Ferme page 7
- Visite d'un verger maraîcher page 8
- Savoir-faire paysans page 9
- Des idées pour gagner en rentabilité et simplifier son quotidien page 9
- Bilan de campagne 2024 page 9
- Magasins de producteurs page 10
- Essais variétaux et guide variétal page 10

PPAM
- Effeuiller battre et trier ses PPAM page 11
- SICA Biotope des montagnes page 12
- Brèves page 13

Grandes cultures et fourrages
- GIEE Sols en transition page 14
- Agribiolien page 16
- Reconnaissance des principales adventices des champs cultivés page 16
- Filière brassicole Occitane page 18

Élevage
- Les ressources en eau pour abreuver ses animaux page 19
- Le sel, à ne pas négliger ! page 20
- Projet CiTIQUE page 21
- Lien entre céréaliers et éleveurs page 22

Projets alimentaires territoriaux
- Accessibilité - Sensibilisation page 23
- Projet Alimentaire de Territoire page 24

Communication
- Événements bio du printemps page 27
- Foire Bio de Brie en Ariège page 27
- Des outils pour communiquer page 28

EDITO

Fin mai, le ministère de l'Agriculture français doit présenter à l'Europe sa refonte du plan stratégique national (PSN) qui encadre la répartition des enveloppes d'aides agricoles. Pour l'instant, aucun scénario n'a été présenté aux acteurs agricoles.

Pourtant, la dynamique de conversion biologique est toujours à l'arrêt, les surfaces reculent encore en 2024. Cette réalité génère un reliquat massif sur les enveloppes de la PAC visant à financer la conversion alors que les fermes bio ne sont pas sorties de la crise et ont besoin de soutien.

Pour l'instant, le ministère de l'Agriculture refuse de se projeter jusqu'à la fin de la PAC et de réaffecter le reliquat final évalué à plus d'un milliard d'euros.

Cet argent prévu pour accompagner le développement de l'agriculture biologique doit aller en priorité aux agriculteurs et agricultrices bio !

Car déjà, plusieurs comités de bassin et des comités régionaux d'orientation des politiques agro-environnementales ont proposé d'utiliser les reliquats des aides bio pour boucler le budget de la prédation ou financer des équipements agricoles sans prioriser la bio. Ces décisions s'apparentent à de la régression environnementale.

La FNAB, notre tête de réseau, demande que l'Etat français fasse tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir les fermes biologiques et relancer la dynamique collective en :

- Augmentant l'éco-régime bio à 145 euros /ha et /an ;
- Négociant avec Bercy pour que la part Etat soit réaffectée à la hausse du crédit d'impôt bio à 6 000 euros par an jusqu'à la fin de la PAC ;
- Imposant aux Régions le financement d'un bonus bio en cas de réaffectation des enveloppes conversion vers les investissements (PCAE) ;
- Validant la proposition du ministère de l'Ecologie de créer un PSE (paiement pour service environnemental) bio cumulable avec l'éco-régime bio et le crédit d'impôt bio.

N'hésitez pas à consulter les futurs fils d'info Bio de votre association Bio Ariège Garonne pour connaître les décisions prises par le ministère.

En attendant, profitez de cette nouvelle feuille Bio toujours aussi dense qui présente l'ensemble des des actions et des accompagnements réalisés par les salariés de Bio Ariège-Garonne sous l'impulsion des groupes thématiques et du conseil d'administration.

Bonne lecture.

Philippe Assemat, administrateur, d'après le communiqué de presse de la FNAB

Association Bio Ariège-Garonne

Antenne 09 : 6 route de Nescus - 09240 La Bastide de Sérou - Tél. : 05 61 64 01 60
Antenne 31 : 21 rue de la République - 31270 Frouzins - Tél. : 05 34 47 13 04
Mail : bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org

ACTUALITÉS

Retour sur l'assemblée générale 2025 de Bio Ariège-Garonne

Notre assemblée générale 2025 s'est déroulée en 2 phases au cours du printemps. La première partie a eu lieu le 11 février avant la reprise des gros travaux agricoles.
Elle a rassemblé 75 participants, agriculteurs, transformateurs, distributeurs, porteurs de projet mais aussi partenaires financiers et techniques de l'association.

Après le rapport moral du président Ismaël Wyon, une présentation de nos engagements pour la défense des producteurs biologiques a été faite par Tom Fleurantin, membre du bureau.

Gaëtan Jimenez, nouvel administrateur depuis mai 2024 a témoigné de son intérêt en tant que producteur à participer au fonctionnement de l'association. Ce fut l'occasion d'expliquer les différentes façons dont les adhérents peuvent s'y impliquer :

- Le conseil d'administration qui décide de la stratégie et des orientations appuyé par le bureau qui est garant du fonctionnement et des finances ;
- Les 8 « groupes référents thématiques » qui orientent les actions concrètes et choisissent les projets techniques en lien étroit avec les salariés chargés des thématiques : maraichage, fruits, PPAM, grandes cultures, élevage, projets alimentaires de territoire, communication, eau.

Le compte-rendu d'activités 2024 a été présenté de manière synthétique comme introduction à 5 ateliers détaillant certaines thématiques. Les échanges en plus petits groupes ont alors permis aux participants de discuter sur les activités de Bio Ariège-Garonne et sur les projets qu'ils souhaiteraient que porte l'association.

Le 29 avril 2025, un nouveau rendez-vous sous forme de visio-conférence a validé le rapport financier 2024. Un nouveau conseil d'administration de 12 personnes a été élu.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, elles seront creusées avec les groupes référents thématiques tout au long de l'année et discutées en conseil d'administration.

Et si vous souhaitez rejoindre l'un des groupes, il vous suffit de contacter la salariée en charge de la thématique !

Vous pouvez consulter le compte-rendu des ateliers et l'intégralité des documents présentés sur la page « vie associative » de notre site internet www.bio-ariege-garonne.fr.

Les membres du conseil d'administration de Bio Ariège-Garonne :

– Philippe Assémat (éleveur bovin lait nouvellement retraité agricole – 09160 Lacave)
– Florian Begard (maraichage – 31260 Monsaunes)
– Jean-Bernard Bournier (grandes cultures, bovins viande – 09130 Carla Bayle)
– Clémentine Calvignac (distributrice bio – 31190 Auterive)
– Frédéric Cluzon (bovins viande, fromage de vache, pommes de terre – 09160 Mauvezin de Prat)
– Tom Fleurantin (maraîchage, fromage de brebis, bovins viande – 09230 Barjac)
– Gaëtan Jimenez (grandes cultures – 31410 Longages)
– Jean-Christophe Lapasse (grandes cultures – 31590 Verfeil)
– Carine Levy-Andres (PPAM – 09420 Rimont)
– Christophe Roos-Oberle (fromage chèvre-vache – 31350 Escanecrabe)
– Damien Sabadie (fromage de vache – 09240 Castelnau Durban)
– Ismaël Wyon (fromage chèvre – 09240 La Bastide de Sérou)

Estelle George

RÉGLEMENTATION / AIDES

En formation ? Faites-vous remplacer !

Le **crédit d'impôt pour la formation** n'a pas été reconduit pour l'année 2025.

En revanche, **le crédit d'impôt remplacement** est maintenu jusqu'en 2027. Il permet de financer votre remplacement dans la limite de 17 jours par an :

- à hauteur de 60 % lors de vos congés ;
- à hauteur de 80 % en cas de formation, d'arrêt maladie ou d'accident du travail.

Pour en bénéficier, votre activité doit nécessiter votre présence quotidienne sur l'exploitation (ex : élevage).

Vous pouvez également adhérer au **service de remplacement** de votre département afin de bénéficier de tarifs avantageux lorsque vous avez besoin d'un remplacement. Vous trouverez ci-dessous les tarifs applicables pour l'année 2025, cumulables avec le crédit d'impôt remplacement.

TARIFS 2025 POUR LE REMPLACEMENT LORS DE FORMATIONS ET DE RENCONTRES TECHNIQUES		
Département	**Ariège**	**Haute-Garonne**
Coût horaire	5,93 €/h	4,85 €/h
Coût journalier (7h)	41,50 €/jour	33,95 €/jour
Nombres de jours maximum/an	4 jours/an	10 jours/an (max. 2 jours/mois)
Adhésion à l'année	30 € si adhésion avant le 31/03 60 € si adhésion après le 01/04	40 €

À noter : Si le remplacement n'a pas lieu le jour de l'absence, il peut être différé dans un délai maximum de 3 mois. Ces tarifs valent pour les formations (VIVEA) et les rencontres techniques. La nature de la journée sera à préciser dans l'attestation sur l'honneur à fournir à votre service de remplacement.

Paiements pour Services Environnementaux (PSE) en 2025

Les PSE sont des aides financières qui rémunèrent les agriculteurs pour la mise en place d'actions concrètes visant à préserver la biodiversité, améliorer la qualité de l'eau, stocker du carbone et entretenir les paysages.

Les montants des aides varient entre 3 000 € et 7 000 €/ an selon les pratiques engagées (maintien des prairies permanentes, mise en place de couverts végétaux, etc.).

Les PSE existants se sont terminés en décembre 2024. De nouveaux PSE seront mis en place à l'automne 2025, avec des thématiques à définir. Les détails vous seront communiqués dans la prochaine feuille bio !

L'Europe s'engage en Occitanie agit | Cofinancé par l'Union européenne | Région Occitanie | eau

Lisa Nautré

Nos publications :

« Courrier des aides à l'agriculture biologique et aux pratiques agroécologiques », récapitulatif des aides disponibles en 2025

Retrouvez nos publications et les documentations techniques du Centre de Ressources Documentaires de Bio Occitanie sur docs.bio-occitanie.org

FRUITS

Bilan de campagne 2024

Pour mieux connaître les producteurs de fruits de Bio Ariège-Garonne et démarrer un suivi de la production fruitière bio en 09/31, nous avons lancé une enquête fin 2024.

Quelques tendances se dégagent, bien qu'il y ait eu peu de réponses (12 personnes).

Sur les 12 répondants :
- 6 en Haute-Garonne et 6 en Ariège.
- 8 installés après 2017.
- 9 travaillent seuls.
- 11 produisent des pommes.
- Tous transforment leurs fruits.
- La plupart ont une autre activité sur la ferme.

Les vergers :
- Surface moyenne = 2,30 ha (de 0,5 ha à 5 ha).
- Principalement des vergers de plein vent non traités avec des variétés anciennes et 3 vergers palissés, traités, avec des variétés récentes.
- La moitié est irriguée.

© Esther Roccella

Bonne année pour les fruits à pépins

2024 a été une -très- bonne année pour les pommes et une bonne année pour les poires.
D'un point de vue climatique, il y a eu une pluviométrie conséquente et régulière tout au long de l'année, qui a participé au bon rendement des fruits à pépins, mais a entraîné de mauvaises conditions de récolte et de conservation.

Année difficile pour les fruits à noyaux

La pluviométrie n'a pas été favorable pour les fruits à noyaux. Certains mentionnent des aléas de température (printemps frais, grêle sur 2 vergers).

Sanitaire

Il a été observé :
- une pression des campagnols, confirmée par les arboriculteurs du Tarn (cf bulletin du Conseil Départemental 31) et les maraichers ;
- des problèmes de rongeurs sur les fruits stockés ;
- une pression plutôt faible des papillons (carpocapse et tordeuse) ;
- quelques remontées sur des pressions fongiques et pucerons.

La gestion de l'enherbement a été complexe en lien avec la pluie.

Peu ou pas de soucis pour vendre

Tous vendent en local. Aucune remontée de problèmes de commercialisation, excepté sur les sorbets.

Alex Franc, Esther Roccella, Emmanuel Billière

L'EUROPE S'ENGAGE EN OCCITANIE AVEC Cofinancé par l'Union européenne

Nos publications :

Bilan de campagne Fruits bio 09/31 - 2024

Rencontre «Association de production de fruits et élevage (poules, brebis)» du 07/02/2025

DOCS BIO Occitanie

Retrouvez les documentations Arboriculture du Centre de Ressources Documentaires Bio Occitanie, docs.bio-occitanie.org , catégorie "Arboriculture bio".

Associer production de fruits et élevage

Arnaud Dufils de l'INRAE (unité Ecodéveloppement) est venu le 7 février 2025 présenter une synthèse de tous les travaux de recherche en cours en France sur les vergers pâturants (poules ou brebis), notamment les projets DéPASSE , Brebis-Link, POSCIF et Inter-Agit+. Les données techniques sont récentes, il reste encore des recherches à faire pour compléter les résultats et les données économiques sont peu nombreuses et en cours de consolidation.

16 éleveurs ou producteurs de fruits étaient présents.

Si l'association d'un élevage à la production de fruits a de nombreux intérêts, elle présente aussi des limites synthétisées dans l'image ci-dessous.

Plusieurs modes d'organisation d'association verger-ovins sont envisageables (troupeau d'un éleveur partenaire ou propre troupeau, présence occasionnelle ou régulière) et leurs modalités sont à adapter finement à chaque cas. Si l'arboriculteur a son propre troupeau, il doit notamment développer ses connaissances en conduite d'élevage, investir dans des équipements pour l'élevage et aménager les parcelles et leur conduite.

Période de pâturage de brebis possible

PÂTURAGE / MOIS	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Sur vergers hautes tiges	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✗	✓
Sur vergers palissés	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓

(source : projet Brebis-Link)

Pour certaines variétés seulement (OCT, vergers palissés)

La période adaptée pour faire pâturer dans un verger palissé se situe entre octobre et mars (= hors période de traitements, pousses végétatives et récolte). Il est important d'avoir une ressource en herbe suffisante (des parcelles de prairie en complément des vergers peuvent être nécessaires) et d'avoir un pâturage tournant très régulier pour éviter que les arbres ne soient attaqués et que, parfois, le sol soit trop tassé. Il est préférable de ne pas mettre de béliers ni de jeunes animaux, de faire pâturer dans des vergers adultes par précaution, de protéger les arbres et de surveiller les animaux.

La taille du troupeau peut être compliquée à gérer : suffisamment grande pour avoir de l'impact dans le verger mais à limiter surtout en cas de manque de parcelles de repli.

Il ne faut pas négliger le temps de travail et l'astreinte liés à la conduite d'un élevage. Par exemple, 2 bandes de 120 poules pondeuses sous verger de 2 500 m² en rotation pendant 15 mois représentent 1 600 h de travail soit l'équivalent d'un temps plein d'un salarié. Les données en élevage ovin viande sont en cours d'analyse.

Des exemples existent sur le territoire, notamment au GAEC de Latour chez l'éleveur ovin Paul de Latour (plantation en 2016 d'un verger de plein vent sans irrigation en 2016, pâturé par des brebis tarasconnaises, première année de production de pommes en 2024) et à la Ferme de Vernou chez l'arboriculteur Alex Franc (partenariat depuis 2 ans avec un éleveur de brebis, importance de surveiller de près les animaux et de les sortir avant fin mars pour éviter les attaques d'arbres).

Le compte rendu complet de la « rencontre Association de production de fruits et élevage (poules, brebis) » est à retrouver sur le Centre de Ressources Documentaires de Bio Occitanie docs.bio-occitanie.org

Il est vivement recommandé de suivre des formations en élevage ou arboriculture avant de se lancer et d'avoir un bon réseau pour vous conseiller.

Eléonore Mahée, Jérémy Barrault, Annemieke Verboon

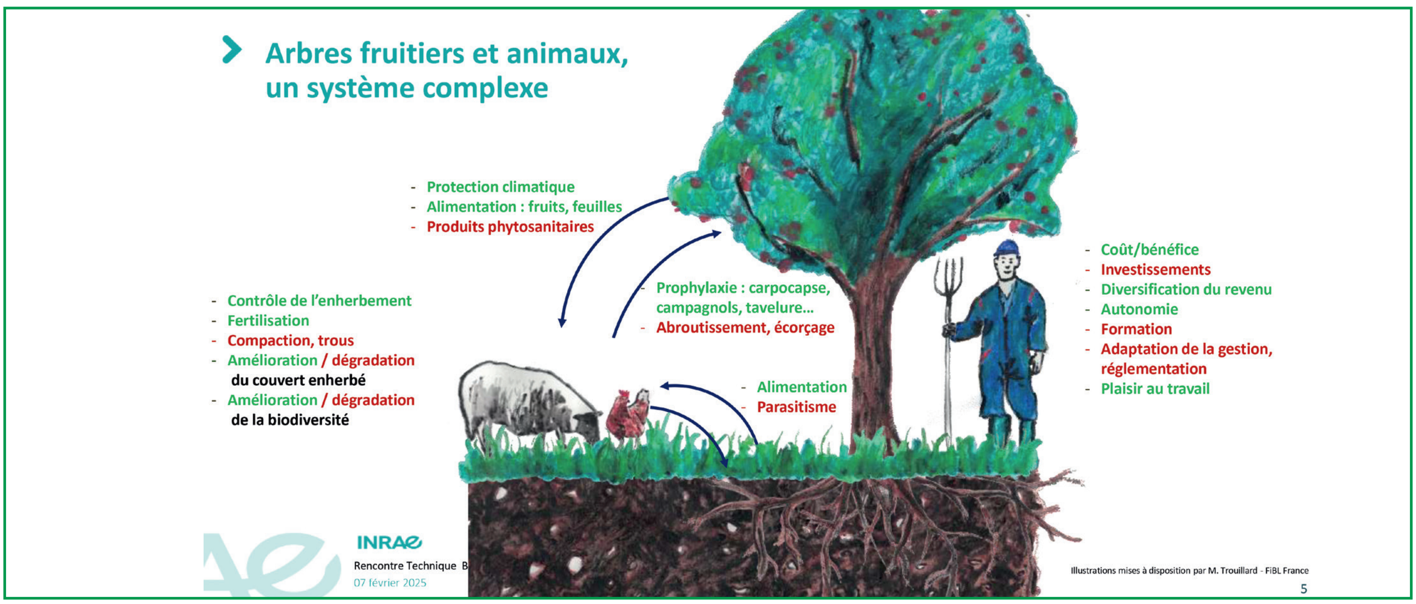

La taille des agrumes selon Mathieu Vessières

Suite aux 2 formations initiales sur la conduite des agrumes rustiques en 2024, une douzaine d'arboriculteurs et pépiniéristes sont venus, le 6 mars 2025, visiter les Pépinières Vessières à Saint-Féliu-d'Avall (66) et s'y former à la taille avec Mathieu Vessières.

La taille répond à deux objectifs :

- générer le volume global de l'arbre, en le structurant pour étager la ramification donc la fructification future ou conserver ce volume s'il est déjà atteint (3 m max pour cueillir à la main)
- et éclaircir la ramure pour l'aérer et favoriser la pénétration de la lumière.

La forme de gobelet compact (c'est-à-dire avec canopée) semble souvent adaptée.

La taille se pratique en mars (après les dernières gelées et avant la floraison), puis en mai-juin (sur « gourmands »).

Les étapes :

1. Observer l'arbre en prenant du recul à 3-4 mètres pour repérer son volume global (partie dense) duquel émerge des pousses vigoureuses.

2. Réduire ces dernières à 20 cm de leur insertion et éliminer entièrement les plus vigoureuses non ramifiées.

3. Couper les rejets de porte-greffe, les branches trop basses, celles traversant la ramure, et simplifier les touffes en ne gardant qu'une des ramifications.

4. Si nécessaire, aérer le centre du houppier en retirant de vieilles feuilles et/ou des rameaux.

5. En profiter pour faire un point sur l'arbre.

Les fleurs à conserver pour la fructification sont situées différemment selon les familles d'agrumes :

- sur le bois de l'année précédente pour les citronniers, orangers, pomelos et yuzus (sur les ramifications latérales) et pour les kumquats (sur l'extrémité du bois de l'année précédente).
- en partie terminale des pousses de l'année en cours pour les clémentines et tangelos.

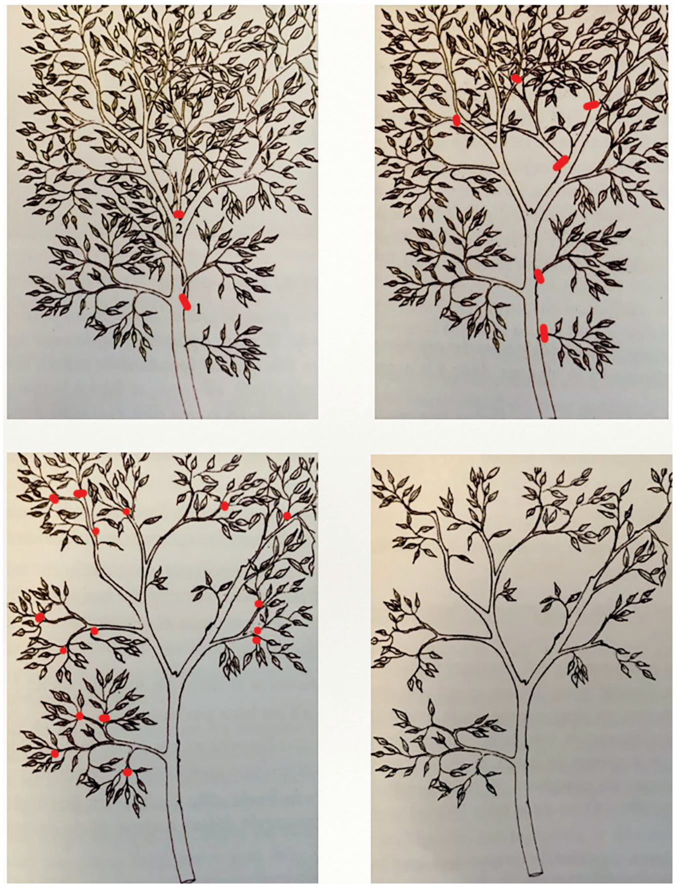

© Mathieu Vessières

Mathieu Vessières le rappelle : *« Avec les agrumes, une petite erreur de taille n'est pas grave ».*

Un matériel adapté est nécessaire : sécateur manuel de qualité ou électrique, gants (épines), désinfectant, lunettes, scie de taille pour les coupes > 10 cm de diamètre, trousse de secours et de l'eau pour éviter les tendinites !

Il est important de se concentrer sur les premières années pour fabriquer l'arbre (taille, fertilisation, irrigation, traitements, ...) et de ne pas changer de stratégie.

Pour rappel, n'hésitez pas à demander à rejoindre le groupe Whatsapp « Agrumes BAG » en contactant Eléonore Mahée.

Jérémy Barrault, Eléonore Mahée

L'Europe s'engage l'Occitanie agit — Cofinancé par l'Union européenne

AGENDA

LA BIODIVERSITÉ FONCTIONNELLE EN VERGER BIOLOGIQUE (LABELLISÉE ECOPHYTO)
2 juin 2025 – 9h – 17h – Villeneuve-du-Latou (09)
Intervenant : Maxime Jacquot, GRAB

LES FRUITS À NOYAUX EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE
1 juillet 2025 – 9h – 17h – Martres Tolosane (31)
Intervenant : Thierry Ramat

D'autres dates à venir : consultez régulièrement le Fil d'Info « Fruits bio » et notre site internet www.bio-ariege-garonne.fr

MARAÎCHAGE

Les résultats du groupe DEPHY Ferme et les nouvelles actions

Lutter contre la mouche de la carotte

En 2024, 10 fermes maraîchères des groupes DEPHY Ferme de Bio Ariège-Garonne, de Bio 46 et des Chambres d'Agriculture de Haute-Garonne et de Corrèze, ont testé l'huile d'oignon pour lutter contre la mouche de la carotte. Les résultats de ces essais ont été diffusés lors d'une rencontre collective le 28 janvier dernier à Montsaunès (31). Une fiche de synthèse rédigée par Valérie Ginoux de la Chambre d'Agriculture 31 est disponible sur la page du Groupe DEPHY Maraîchage Bio Ariège Garonne du portail ecophytopic.fr

La conclusion des producteurs (à l'exception d'un) est de maintenir une protection de leur culture avec des filets anti-insectes, faute d'une efficacité suffisante du dispositif à base d'huile d'oignon à ce stade.

Pour cette nouvelle saison, des maraîchers vont tester l'impact de binages tardifs sur la destruction des œufs des mouches en laissant une planche de carottes sans filet.

L'après-midi de la rencontre a été consacrée à la visite de la ferme du GAEC Légumes en Salat.

Lutter contre la punaise verte

Les résultats du parasitoïde Trissolcus basalis sur les œufs de Nezara viridula, couplés au ramassage manuel des adultes, sur la ferme de Sabrina CHAUVELLIE, ont été encourageants. Cependant, le lâcher d'adultes est coûteux et le contenant n'est pas adapté aux petites fermes. Pour cette saison, nous avons revu le protocole commun, en introduisant également des œufs de Trissolcus. Ce nouvel essai est suivi par des fermes des groupes DEPHY de Bio Ariège-Garonne et de la Chambre d'Agriculture 31. Les résultats seront diffusés en fin d'année, lors d'une rencontre ouverte à tous.

Eclosion en direct de Trissolcus basalis

Suivi de la biodiversité

Trois fermes vont se pencher sur la mise en place et l'entretien de bandes fleuries en bordure de leurs serres de cultures, pour accueillir et héberger les auxiliaires qui lutteront contre les premiers pucerons sur courgettes. Pour ce travail qui débute, nous allons nous concentrer, comme cela avait été le cas il y a une dizaine d'années avec les couverts végétaux, sur l'attention à donner aux bandes fleuries. Les maraîchers vont les considérer comme une culture à part entière dont il faut soigner le semis, la plantation, l'irrigation, le désherbage, ...

Pour aider au lancement des essais, des premiers lâchers d'un mélange de six parasitoïdes contre tous pucerons ont été effectués fin mars/début avril. Pour accompagner les maraîchers à identifier les pucerons et auxiliaires, il est prévu l'intervention de Célia Dayraud, expert biocontrôle Occitanie chez Biobest, sur une

ferme accueillant la plus grande diversité d'insectes au mois de mai. Tous les maraîchers du territoire sont invités à cette demi-journée d'apprentissage.

Syrphe sur calendula

Densités de semis de carottes

En 2024, des maraîchers ont fait part de leur difficulté à obtenir la densité de semis recherchée, avec les semoirs manuels. Pour affiner les réglages et techniques de semis, un groupe de maraîchers a noté précisément chaque étape de l'itinéraire technique et a fait des comptages au stade deux feuilles vraies.

La matinée de restitution a eu lieu le 31 mars à Cazères (31). La complexité du travail demande qu'il soit reconduit cette année et que de nouvelles fermes rejoignent le groupe pour multiplier les données. La comparaison avec des bandes de papier ensemencées Isitop est également poursuivie, entre autres dans la serre du CFPPA de Pamiers.

Delphine Da Costa.

Visite d'un verger maraîcher de plus de 10 ans

De nombreux maraîchers et arboriculteurs sont intéressés par le concept de verger-maraîcher.

Une première formation, en février 2024, avec Michel Ramonguilhem avait permis de revenir sur la physiologie de l'arbre fruitier, les impacts sur sa conduite et sur une association maraîchage-verger. Il a été rappelé l'importance de réfléchir à la gestion du temps de travail arboricole, non négligeable, car les calendriers de production arboricole et maraîchère sont souvent concomitants.

Les maraîchers ont ensuite souhaité visiter un verger-maraîcher installé depuis plus de 10 ans. Pour l'instant, nous manquons de données technico-économiques sur les vergers-maraîchers et il y a encore peu de vergers-maraîchers productifs sur le territoire.

Bio Ariège-Garonne a organisé en octobre dernier une visite du Jardin de Joualles, de Ludovic Lafon Placette, à Verdun sur Garonne (82). Elle était intéressante pour montrer un système installé depuis plus de 10 ans. Cependant il est à regarder avec recul et n'est pas à prendre comme modèle de verger-maraîcher productif : l'activité maraîchère est l'activité principale, les arbres fruitiers ne sont pas exploités de manière productive et les fruits sont très peu commercialisés. Par ailleurs, certains choix techniques ne font pas consensus.

Le compte-rendu est à retrouver sur le Centre de Ressources Bio Occitanie avec une bibliographie pour aller plus loin (projets de recherche, vergers-maraîchers à visiter, ...) et les conseils de Michel Ramonguilhem issus de sa formation.

Bio Ariège-Garonne continuera à relayer les informations sur ce sujet et notamment les rencontres et formations organisées dans les départements voisins.

Eléonore Mahée

Nos publications :

Gagner en rentabilité et simplifier son quotidien sur une ferme en maraîchage biologique : recueil d'initiatives en Occitanie - 2024
Bilan de campagne 2024 – Maraichage bio en 09/31
Résultats des questionnaires entre maraîchers bio d'Occitanie : gestion du vent / grêle / serres, utilisation des hybrides F1 / filets
Rencontre « Visite d'un verger maraîcher de plus de 10 ans : le Jardin de Joualles » – octobre 2024
Rencontre « Structurer un groupement de vente : le cas des magasins de producteurs » – novembre 2024

Retrouvez les documentations techniques du Centre de Ressources Documentaires Bio Occitanie sur docs.bio-occitanie.org , catégorie "Maraîchage".

Questionnaires sur les savoir-faire paysans

Des questionnaires basés sur l'intelligence collective se poursuivent cette année étant donné le succès des 6 questionnaires réalisés en 2024. Une synthèse est disponible sur le « forum maraîchers » ou auprès de Delphine Da Costa, résumant les savoir-faire des maraîchers sur la gestion du vent, de la grêle, des serres, l'utilisation des hybrides F1 ou des filets.

En 2025, les questionnaires sont créés conjointement par des maraîchers et des animateurs. Le premier, réalisé en partenariat avec le Réseau CIVAM Béarn, a répertorié les moyens de lutte contre la scutigérelle. Celui en cours récolte les techniques de stockage et de conservation des légumes. Les prochains s'intéresseront à la courtilière et à la commercialisation des légumes.

Si un sujet vous taraude et que vous aimeriez savoir comment s'y prennent vos collègues, faites-nous en part et nous vous aiderons à le formaliser.

Des idées pour gagner en rentabilité et simplifier son quotidien

En 2024, Bio Ariège-Garonne a coordonné la réalisation du livret « Gagner en rentabilité et simplifier son quotidien sur une ferme en maraîchage biologique » recueillant un ensemble d'initiatives inspirantes, individuelles ou collectives, qui ont fait leurs preuves sur le terrain. Ces exemples collectés auprès de maraîchers et maraîchères en agriculture biologique d'Occitanie sont regroupés sous 3 grandes thématiques :

- **Modes de commercialisation :** stands partagés, magasin de producteurs, drive à la ferme, paniers, vente en demi gros…
- **Equipements & Matériels :** de nombreuses astuces dans les champs et les bâtiments.
- **Mutualisation – Entraide :** banque de travail, CUMA maraîchère, commandes groupées, emploi partagé…

Pour chaque fiche, vous pourrez trouver les caractéristiques principales de la ferme concernée, le fonctionnement mis en place, les avantages et limites, ainsi que les clefs de réussite.

Pour formaliser l'entraide n'hésitez pas à relire l'article « Créer et utiliser une banque de travail » (p 8-9) de la Feuille Bio de décembre 2024, qui reprend les conseils donnés par l'association Hum'Agri.

En 2025, des rencontres régionales seront organisées à l'automne pour aller plus loin sur certaines thématiques et échanger de vive voix sur ces sujets : réussir sa commercialisation, avoir une bonne organisation du travail, commercialiser en commun, … Plus d'informations dans les prochains mois !

Eléonore Mahée

Bilan de campagne 2024

Bio Ariège-Garonne a mené un bilan de campagne 2024 auprès de ses maraîchers bio d'Ariège et de Haute-Garonne.

Les thématiques abordées : rendements par légume, bilan climat-météo-aléas, bilan sanitaire, bilan commercialisation.

Seuls 16 maraîchers ont répondu donc les résultats ne peuvent être considérés comme représentatifs de l'ensemble des maraîchers bio d'Ariège et de Haute-Garonne. Ils sont néanmoins globalement cohérents avec le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) Midi Pyrénées bilan 2024 maraîchage et démontrent une tendance régionale.

La synthèse « Bilan de campagne 2024 – Maraîchage bio en 09/31 » est à retrouver sur le Centre de Ressources Documentaires Bio Occitanie https://docs.bio-occitanie.org/.

Eléonore Mahée

Accompagnement des magasins de producteurs : des besoins ?

Une belle dynamique d'installation de nouveaux magasins de producteurs est en cours sur le territoire 09/31 !

Depuis l'automne 2024, Bio Ariège-Garonne accompagne, avec des partenaires, La Récolte à Saint Girons, la future épicerie à Aurignac et l'Estafignous au Fossat sur des questions de recherche de subventions, besoins de formations, gouvernance, communication interne et externe, ...

Vous souhaitez lancer un magasin de producteurs et avez besoin d'accompagnement ? N'hésitez pas à contacter eleonore.mahee@bio-occitanie.org .

En attendant n'hésitez pas à consulter :

- Le compte rendu de la rencontre de novembre 2024 « Structurer un groupement de vente : le cas des magasins de producteurs ». Il présente le Recantou (Toulouse,31) et Cultures Paysannes (Cugnaux, 31).

  Le Recantou est un magasin de producteurs sous forme de SICA SARL qui fait principalement du dépôt vente des produits de la vingtaine de ses producteurs et artisans sociétaires (et complète avec de l'achat revente auprès d'une plateforme).

  Cultures Paysannes n'est pas un «vrai» magasin de producteurs, où les producteurs sont sociétaires, mais une SARL gérée par 3 associés (un maraîcher, un éleveur et une associée non-agricultrice), qui s'approvisionnent par dépôt vente auprès des 2 producteurs associés et surtout par achat-revente auprès de producteurs locaux.

  Tous les 2 ont été fondés en 2011. Les 2 magasins ont pu présenter leur modèle économique et mode de fonctionnement et partager leurs retours d'expérience et conseils pour un groupe en création.

- La fiche du livret « Gagner en rentabilité et simplifier son quotidien sur une ferme en maraîchage biologique » mettant en avant 3 exemples de magasins de producteurs en Occitanie (p 26-28)

- De nombreuses fiches outils et guides du projet MAGPRO magasindeproducteurs.org/les-documents-a-telecharger

A retrouver sur le Centre de Ressources Documentaires Bio Occitanie docs.bio-occitanie.org/

Eléonore Mahée

Le Recantou (Toulouse, 31)

Essais variétaux sur fermes et guide variétal Occitanie

Le groupe référent de maraîchers souhaite remettre à l'ordre du jour la mise en place d'essais variétaux sur les fermes. Il s'agit de se focaliser sur un légume particulier dont plusieurs variétés sont testées sur plusieurs fermes du territoire.

Ce type de travail avait été réalisé pour plusieurs légumes de 2013 à 2020. Les maraîchers ayant réalisé les suivis avaient noté l'intérêt de regarder de près un légume sur une saison, ce qui leur avait permis de progresser également sur l'itinéraire technique complet.

La réunion en visio début mai a permis au groupe de décider du légume à étudier et des critères à noter cette année : chou-fleur de printemps de plein champ.

En parallèle à ce travail précis, les animateurs techniques de plusieurs GABs d'Occitanie et de la Chambre d'Agriculture 31 travaillent à la mise à jour d'une partie du guide variétal d'Occitanie, en se basant sur l'expérience des maraîchers du territoire. Cet outil synthétise les références locales qui permettent aux maraîchers d'adapter leurs choix variétaux et leurs pratiques aux modifications climatiques.

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT — Cofinancé par l'Union européenne

AGENDA

Le programme de l'automne-hiver prochain est en cours de préparation : consultez régulièrement le Fil d'Info « Maraichage bio » et notre site internet www.bio-ariege-garonne.fr

PPAM (PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES)

Effeuiller, battre et trier ses PPAM de manière efficace pour une production de qualité et rentable

Le 29 janvier dernier, Thibaut Joliet, producteur et formateur au CFPPA de Montmorot est intervenu dans le cadre de la formation « Effeuiller, battre, trier ses PPAM ». Les participants ont pu alterner théorie et exercices pratiques pour apprendre comment travailler de manière efficace afin d'avoir un produit de qualité tout en cherchant la rentabilité.

Pour les parties aériennes à grosses feuilles (menthe, verveine, ortie, ...)

Différents processus sont envisageables avec des temps de travail et une qualité de produits finis différents :

Process « Effeuillage en frais »
- Les + : visuel très qualitatif, séchage facile, pas de tri après séchage, ni perte liée au tri.
- Les – : temps de travail important en saison, granulométrie peu adaptée aux mélanges de tisane.

Process « Effeuillage en sec »
- Les + : plus rapide que l'effeuillage en frais, programmable en saison creuse, visuel qualitatif.
- Les – : brisures, granulométrie peu adaptée aux mélanges de tisanes, tri.

Process « Découpe en frais »
- Les + : séchage rapide (si bonne ventilation), granulométrie adaptée aux mélanges de tisanes, temps de travail avant séchage relativement court (10-500 kg/h).
- Les – : faible qualitatif visuel, tri nécessaire (pertes).

Pour l'effeuillage en sec, 3 méthodes de tri ont été comparées : Pour environ 500 g de mélisse non triée et une quantité et qualité à peu près équivalente de feuilles triées en sortie (50-60 %), **le tamisage reste le plus efficace !**

Tamisage sur grosse maille	Brassage	Emondage manuel
8 min (% tiges légèrement supérieur)	26 min	42 min

Pour les parties aériennes à petites feuilles (thym, estragon, ...)

Prendre 1 poignée de plantes dans chaque main par le dessus et **battre** sur la table (plus efficace que d'utiliser le tamis dès le début) puis **tamiser** (répartir de manière régulière sur le tamis, nettoyer les branches sur le tamis pour éviter qu'elles fassent tomber les autres) et récupérer par petits tas avant de jeter la poussière restante (ou utiliser un tamis à poussière).

De manière générale, pour augmenter le rendement, Thibaut Joliet conseille de :
- Schématiser vos processus.
- Avoir un espace de travail fonctionnel et organisé ainsi que des outils efficaces et peu onéreux : hache-paille, table de battage à hauteur adaptée avec rebords et trou pour évacuer, 3 tamis basiques – n° 3/5/7 - pour la majorité des opérations et quelques-uns à granulométrie plus faible, ventilateur pour le tri par différence de densité, seaux en nombre suffisant et visuellement différents selon les usages, espace de pesée.
- Avoir une bonne qualité de séchage.
- Quantifier vos temps de travail et réaliser des pesées (frais, sec sortie de séchoir, sec produits finis).

Eléonore Mahée, Claire Carbonnel

L'EUROPE S'ENGAGE EN OCCITANIE AVEC L'UNION EUROPÉENNE
Cofinancé par l'Union européenne

La SICA Biotope des montagnes : commercialiser en commun plantes sèches et cosmétiques

Bio Ariège-Garonne et la FD Civam 30 ont organisé le 10 février 2025 une rencontre avec la SICA Biotope des Montagnes à Soudorgues (30). Cette coopérative prépare et vend des plantes sèches alimentaires et médicinales et des produits cosmétiques sous sa marque éponyme.
Véronique Mas, membre de la coopérative et 2 des co-fondateurs (Wicki Gerbranda et Jean-Louis Fine) nous ont fait part de l'histoire et du fonctionnement actuel de la structure : gouvernance, investissements, locaux techniques, traçabilité, etc.

Au départ, dans un contexte de retour à la terre dans des régions difficiles et isolées, plusieurs néo-paysans, en lien avec l'ethnobotaniste Pierre Lieutaghi, ont décidé de mettre en place une filière PPAM de montagne. Le Syndicat SIMPLES voit ainsi le jour en 1982. Puis, la SICA Biotope des Montagnes est fondée en 1985 regroupant des producteurs de PPAM non ou peu mécanisés des Cévennes et d'autres régions… et c'est un succès commercial !
En parallèle, la SICA mène de nombreux combats pour la défense de ses valeurs (usages des plantes, écologie, exercice du métier…). Les procès et autres difficultés rencontrés ont fédéré la structure mais ont aussi pu parfois la fragiliser.

La SICA Biotope des Montagnes regroupe actuellement 30 coopérateurs : agriculteurs et apporteurs non-agriculteurs, salariés et bénévoles. Sa gouvernance repose sur le principe 1 personne = 1 voix, et décisions prises à l'unanimité. Les prévisionnels de production et les prix sont définis collectivement.

Grâce à des subventions et à ses bénéfices, elle a pu acquérir un bâtiment hébergeant entre autres le laboratoire de conditionnement.

Actuellement, Biotope des Montagnes cherche à se redynamiser, dans un contexte de baisse de ventes et de départ en retraite de certains producteurs. La SICA est ouverte à de nouveaux coopérateurs, n'hésitez pas à les contacter : www.biotopedesmontagnes.fr

« Cette visite a été très enrichissante. Elle pose aussi des questions sur le caractère duplicable du modèle : importance du temps bénévole inégalement réparti, éloignement géographique des producteurs, modalités logistiques. » Julien Ait El Mekki (Ferme des 8 Montagnes) et Cécile Cluzet (Floréale), producteurs SIMPLES et membres de l'association Sèves d'Ariège (vente de plantes sèches).

Le compte rendu complet « Rencontre SICA Biotope des montagnes » est à retrouver sur le Centre de Ressource Documentaires Bio Occitanie https://docs.bio-occitanie.org/

Vous avez des envies de commercialiser en commun ? N'hésitez pas à contacter Eléonore à eleonore.mahee@bio-occitanie.org .

Eléonore Mahée, Julien Ait El Mekki

L'Europe s'engage en Occitanie avec le FEADER — Cofinancé par l'Union européenne — L'Occitanie — eau

AGENDA

Le catalogue de rencontres et formations 2025-2026 sera partagé à la rentrée de septembre ! Les thématiques pressenties sont : dimensionnement de l'irrigation, gestion de la fertilité des sols, PNPP, visites de fermes.

D'autres dates à venir : consultez régulièrement le Fil d'Info Bio, Le Fil d'Info « PPAM Bio » et notre site internet www.bio-ariege-garonne.fr

Brèves

Intéressé pour vendre collectivement en pharmacie d'officine ?

Vendre des plantes médicinales en circuits courts dans les pharmacies d'officine : c'est possible !

Entre 2023 et 2024, le Syndicat SIMPLES a mené une étude de faisabilité pour l'approvisionnement en plantes médicinales, en circuits courts, à l'officine. Elle a été réalisée par Célia Despax, pharmacienne titulaire et financée par FranceAgrimer.

Les produits cosmétiques, les compléments alimentaires et les plantes pour infusions (boissons dites hygiéniques, au même titre que les hydrolats par exemple) produits par les paysans-herboristes et cueilleurs, peuvent être commercialisés directement à l'officine dès lors que l'on respecte la réglementation en vigueur. Pour vous familiariser avec les textes applicables, en tant que professionnel de la culture-cueillette de PPAM, vous pourrez vous appuyer sur deux outils : un « mémo » pour mieux comprendre ce que l'on peut faire ou ne pas faire en fonction du statut réglementaire du produit à base de plantes, un « vademecum » plus complet qui reprend les textes de loi.

97 % des professionnels de l'officine interrogés dans le cadre de cette étude se disent intéressés par le circuit court, pour les trois raisons suivantes : le soutien au développement territorial, l'amélioration de la traçabilité des plantes, la réduction de l'impact carbone de la pharmacie.

Chiffres complémentaires, rapport complet, note d'opportunité, vidéo de présentation, proposition de lettre d'engagement de qualité universelle sont à retrouver sur le site du Syndicat SIMPLES www.syndicat-simples.org/ventes-en-pharmacies

Vous êtes intéressé pour vendre directement en officine et souhaiteriez participer à une démarche collective ? Contactez Eléonore à eleonore.mahee@bio-occitanie.org

Envie de participer à la relocalisation des semences et plants de PPAM bio ?

Suite à l'enquête menée l'été dernier et dont les résultats vous ont été partagés dans la Feuille Bio de décembre 2024, nous avons lancé un appel à manifestation d'intérêt à l'automne.

Nous avons déjà reçu plusieurs retours positifs !

Vous voulez participer à co-construire cette filière en allant plus loin pour définir les plants ou semences à produire en priorité (ex : médicinales chémotypées), pour évaluer la demande réelle et les quantités nécessaires, pour relocaliser un pôle d'expertise ?

Nous organiserons une rencontre entre pépiniéristes, semenciers et producteurs de PPAM à l'été 2025 pour lancer les premiers échanges et partagerons la liste des pépiniéristes et semenciers produisant déjà des PPAM bio sur le territoire 09/31.

Merci de contacter Eléonore à eleonore.mahee@bio-occitanie.org

Les conditions pour commercialiser un ingrédient cosmétique issu de PPAM

PPAM BIO D'OC, l'interprofession des PPAM bio en Occitanie a organisé avec COSMED en décembre et janvier derniers un webinaire sur les conditions pour commercialiser un ingrédient cosmétique issu des PPAM.

Contactez Eléonore à eleonore.mahee@bio-occitanie.og si vous souhaitez recevoir la présentation ou que la rediffusion du webinaire soit organisée.

N'hésitez pas à adhérer à PPAM BIO D'OC notamment pour avoir accès à leurs formations « expert » (ex : distillation) et être mis en relation avec des entreprises de l'aval.

Eléonore Mahée

Nos publications :

Compte rendu de la visite de la SICA Biotope des Montagnes

Retrouvez les documentations PPAM du Centre de Ressources Documentaires Bio Occitanie sur docs.bio-occitanie.org

GRANDES CULTURES ET FOURRAGES

Actualités du GIEE Sols en transition

Focus sur la méthode VESS : faîtes le test bêche sur vos parcelles !

Cette méthode est rapide, accessible et peu destructive, elle permet d'apprécier la qualité structurale du sol, sur les 25 premiers cm. Elle vous permettra notamment de :
– voir les effets d'un couvert végétal sur la structure et la vie du sol ;
– évaluer la qualité d'un travail du sol et surveiller l'apparition d'un tassement ;
– et de mesurer les capacités de régénération biologique du sol.

A long terme, ce test permet de suivre l'évolution de la structure du sol et d'adapter ses pratiques pour viser un meilleur fonctionnement général du sol.

En revanche, elle est difficile à appliquer sur des sols caillouteux ou trop secs ou trop humides.

Les conditions d'humidité du sol ne sont ni trop sèches ni trop humides ? A vos bêches ! En voici les principales étapes.

Une version détaillée du protocole est disponible sur le **Centre de ressources Bio Occitanie**, docs.bio-occitanie.org (tapez « Protocole détaillé Méthode VESS » dans la barre de recherche)

❶ Rendez-vous sur votre parcelle avec une bêche, un couteau (ou un objet pointu), un mètre-ruban et la fiche d'aide à la notation VESS (que vous retrouverez sur le Protocole détaillé Méthode VESS). Choisissez une zone représentative de votre parcelle. L'idéal est de faire 6 prélèvements sur la diagonale d'un rectangle de 3 m x 15 m.

❷ Une fois l'emplacement choisi, il est temps **d'extraire un bloc** de sol de 20 cm de côté et de 25-30 cm de profondeur.
Pour ne pas tasser le bloc, faites préalablement une prétranchée et gardez un coté intact, l'observation se fera sur ce dernier.
Une fois le bloc sorti, observez-le dans sa totalité : jusqu'où vont les racines ? Est-ce qu'il y a des traces d'activités biologiques (des vers de terre, des turricules, des galeries…) ?

❸ Ensuite, regardez si vous pouvez **distinguer différentes couches** dans ce bloc. D'abord visuellement, avec par exemple des changements de couleur ou de porosité, puis à l'aide d'un couteau pour apprécier les différences de densité en le plantant dans le bloc.
Pour chacune de ces couches, mesurez leur épaisseur avant de prélever un échantillon en main.

❹ À l'aide de l'observation de cet échantillon et de la fiche de notation VESS, il est temps d'attribuer un **score à la couche**. Les scores vont de 1, pour une structure de sol grumeleuse, à 5 pour une structure très compacte.

Ils sont attribués en évaluant les critères suivants : la qualité de la structure, la taille et l'apparence des mottes, la porosité visible et la densité des racines, et l'apparence des agrégats.

(a) (b)
Bloc avec une score VESS de 2 (structure poreuse), intact (a) puis facilement désagrégé par de légères pressions avec les mains (b)

Bloc avec un score VESS de 3,6 (structure ferme à compacte)

❺ Une fois que toutes les couches de votre bloc ont un score, calculez le score final, qui est une moyenne des scores de chaque couche pondérée par leur épaisseur, en suivant la formule suivante :

$$\text{Score VESS} = \frac{(\text{Score Couche 1}_{C1} * \text{Epaisseur}_{C1} + \text{Score}_{C2} * \text{Epaisseur}_{C2} + \ldots)}{\text{Profondeur du bloc}}$$

Avec C1, C2 : les couches n°1 et n°2

➔ Vous pouvez aller plus loin en vous intéressant à la bioturbation, c'est-à-dire à l'impact visuel sur les mottes de la vie biologique (présence de vers de terre, de leur turricule, et de galeries) : voir les grilles de notation de l'état biologique du sol dans le protocole détaillé (une grille pour des scores VESS de 1 à 2 et une autre pour les scores entre 3 et 4).

⑥ **L'analyse des scores** des différentes couches peut permettre d'identifier un potentiel tassement dû au travail du sol, à une faible activité biologique et au climat. Le score final permet quant à lui d'apprécier la qualité structurale dans sa globalité, l'évaluation de la bioturbation permet d'affiner l'interprétation (Cf Protocole détaillé Méthode VESS).

Laurine Bachelet et Julie Guguin

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT — Cofinancé par l'Union européenne

Sources :

Agro-Transfert - Guide méthodique du test bêche Structure et Action des vers de terre - http://www.agro-transfert-rt.org/wp-content/uploads/2018/08/Guide-m%C3%A9thode-beche-web.pdf

FiBL - Le test à la bêche – Évaluation du sol sur le terrain - https://www.youtube.com/watch?v=YH63L-lXwE8

ARVALIS - Méthode d'observation - Le test bêche : pour un diagnostic rapide de l'état structural du sol - https://www.arvalis.fr/infos-techniques/evaluer-la-structure-du-sol-avec-le-test-beche

Rakotondrazafy, N., Félix-Faure, J., Brauman, A., & Thoumazeau, A. (2024). Evaluation Visuelle de la Structure (VESS). Dans Protocoles BIOFUNCTOOL® - Un set d'indicateurs pour évaluer la santé des sols (CIRAD, IRD, pp. 3133). Disponible sur https://www.biofunctool.com/documentation/protocols

Le GIEE Sols en transition a partagé ses travaux lors de plusieurs événements en 2024/2025

▶ Lors du Salon Innov-Agri, qui a lieu début septembre 2024 à Ondes, sous la bannière « UNISSONS Les voies de l'agroécologie ». UNISSONS porte les voix de partenaires engagés pour la transition agroécologique, auprès des agriculteurs et agricultrices, et de celles et ceux qui les accompagnent et les forment. Bio Ariège-Garonne était notamment au côté des Chambres d'Agriculture du 31 et du 09, de l'INRAE, d'Arvalis et d'autres GAB.

▶ Pendant le salon Les Pyrénéennes, qui s'est déroulé du 19 au 22 septembre 2024, Bio Ariège-Garonne a tenu un stand d'information. Les travaux du GIEE ont été présenté sous la pagode de l'agroécologie, lors d'ateliers préparés en partenariat avec Carole Mérienne de la Chambre d'Agriculture du 31. Ce fut l'occasion d'échanger avec d'autres groupes de travail, avec notamment le GIEE Sols verts toutes l'année et l'équipe du projet Inter-Agit+ de l'INRAE sur le pâturage des couverts.

▶ À la démonstration de destruction de couverts végétaux du 11 mars 2025 avec de multiples partenaires dont la FD CUMA, le Domaine de Candie, Toulouse Métropole, la Chambre d'Agriculture 31, le Conseil Département 31 et Arvalis.

Suivi des couverts grâce au stage de Laurine Bachelet

En dernière année d'étude d'ingénieurs agronomes à l'ENSAT Agro Toulouse, en spécialisation en agroécologie (AGREST), j'ai intégré avec plaisir l'équipe de Bio Ariège-Garonne pour réaliser mon stage de fin d'études, encadré par Julie Guguin, l'animatrice Grandes Cultures. Pendant ce stage, qui s'étend de mars à septembre, je suis chargée de suivre les couverts mis en place par les agriculteurs du GIEE Sols en Transition et d'analyser les résultats de cette année, en regard de celle qui précède.

Entre mi-mars et début avril, je suis passée sur l'ensemble des couverts d'hiver du groupe pour faire les mesures de biomasse (méthode MERCI) et réaliser des tests bêche avec la méthode VESS.

Nos publications :

Protocole détaillé Méthode VESS - 2025
Reconnaissance des plantules avec Alain Rodriguez : compte rendu de la rencontre du 10 avril 2025

Retrouvez les documentations Grandes Cultures du Centre de Ressources Documentaires Bio Occitanie sur docs.bio-occitanie.org

Agribiolien pour vendre fourrages, légumineuses ou céréales

Agribiolien.fr est LE portail de petites annonces 100 % BIO, associatif et gratuit. Géré par la FNAB, il est accessible avec vos identifiants du portail de notification de l'Agence Bio. Ainsi, vous avez la garantie que les usagers du site ont un certificat bio à jour.

La plateforme regroupe déjà plus de 3 500 agriculteurs biologiques inscrits en France et peut concerner les fourrages, céréales, animaux, matériel, échanges de coups de main…

Les non-adhérents ont accès à une partie seulement des fonctionnalités, notamment la catégorie « fourrages ».

L'interface permet d'effectuer des recherches par catégorie et sous-catégorie et par secteur géographique. Un système d'alerte mail permet d'être prévenu des nouvelles annonces.

Julie Guguin

Reconnaissance des principales adventices des champs cultivés

Focus sur les graminées avec Alain Rodriguez, de l'Acta

Alain Rodriguez, spécialiste de la flore adventice des champs cultivés, est intervenu pour Bio Ariège-Garonne le 10 avril dernier pour faire monter en compétences les paysans et techniciens sur la reconnaissance des adventices.

Il a donné les clés de détermination des principales adventices, vivaces et annuelles, graminées et dicotylédones, hivernales mais aussi printanières, rencontrées en grandes cultures. Nous sommes allés mettre cela en pratique sur le terrain l'après-midi.

Nous allons vous donner ici quelques clés, en se focalisant sur les graminées hivernales.

Focus sur les graminées hivernales

La différenciation des espèces de graminées passe par l'observation de :

- La pilosité de la **gaine** et des feuilles et leur disposition sur le **limbe**,
- La préfoliation,
- La brillance des feuilles,
- La couleur de la **gaine**,
- La forme de la **ligule**.

Graminées : Tige et feuille

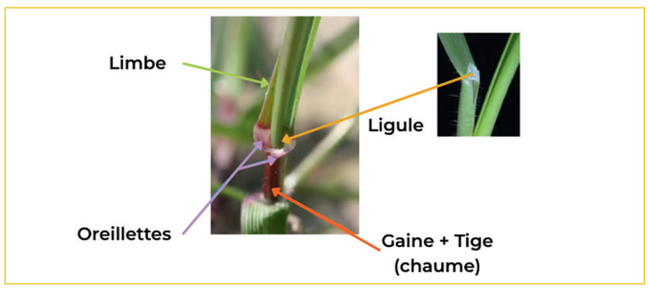

© Alain Rodriguez, Acta

Préfoliaison

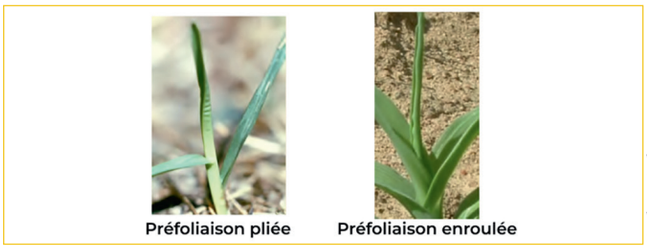

© Alain Rodriguez, Acta

Avec ce vocabulaire en tête, vous êtes capables, avec l'arbre décisionnel suivant, de reconnaître 7 graminées hivernales au stade plantules :

- Le brome stérile, la folle avoine,
- Le ray-grass d'Italie, la vulpie queue-de-rat,
- Le pâturin (annuel et commun : rare dans les cultures, plutôt dans les prairies),
- Et le vulpin (agrostis et phalaris ne sont pas courantes, on les trouve dans les vallées humides).

Vous trouverez le compte-rendu complet de cette rencontre sur le Centre de ressource de Bio Occitanie.

Les pratiques agricoles et la nature du sol influent sur la flore adventice, en favorisant certaines espèces. Par exemple, le semis direct favorise la présence de brome stérile et de vulpie à queue de rat et on retrouve le paturin plus facilement sur des limons battants.

Être capable d'identifier les adventices sur ses parcelles permet d'adapter leur gestion, mais aussi d'identifier les raisons de leur présence.

Julie Guguin

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT
Cofinancé par l'Union européenne

Clé de détermination au stade plantule des principales graminées annuelles à levée automnale et hivernale

Des poils sur les feuilles ?

Oui

	Brome stérile	Folles Avoines
Préfoliaison	Enroulée	Enroulée
Pilosité de la gaine	+++	+/+++
Pilosité des feuilles	+++	Cils à la marge du limbe
Couleur de la gaine		
Couleur des feuilles	Vert gris	Vert bleuté
Face inférieure des feuilles	Terne	Terne
Ligule	Déchirée 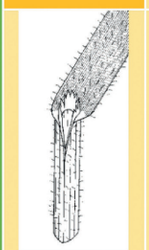	Régulière
Autre	Graine avec longue arrête	Très grosse graine

Non

Gaine rouge ?

Oui

	Ray-grass d'Italie	Vulpie queue-de-rat
Préfoliaison	Enroulée	Canaliculée
Pilosité de la gaine	0	0/(+)
Pilosité des feuilles	0	0/(+)
Couleur de la gaine		
Couleur des feuilles	Vert foncé	Vert foncé
Face inférieure des feuilles	Brillante	Brillante
Ligule	Régulière 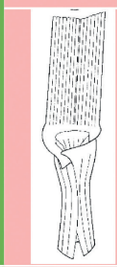	Denticulée
Autre	Oreillettes	Feuilles enroulées

Non

Préfoliaison enroulée ?

Oui

	Pâturin annuel	Pâturin commun
Préfoliaison	Pliée	Pliée
Pilosité de la gaine	0	0
Pilosité des feuilles	0	0
Couleur de la gaine		
Couleur des feuilles	Vert clair	Vert clair
Face inférieure des feuilles	Terne	Brillante
Ligule	Régulière	Régulière
Autre	Traces de ski, bec soudé	Traces de ski, bec soudé

Non

	Vulpin des champs	Agrostis jouet-du-vent	Phalaris paradoxal
Préfoliaison	Enroulée	Enroulée	Enroulée
Pilosité de la gaine	0	0	0
Pilosité des feuilles	0	0	0
Couleur de la gaine			
Couleur des feuilles	Vert bleuté	Vert jaunâtre	Vert jaunâtre
Face inférieure des feuilles	Terne	Terne	Terne
Ligule	Grande et régulière	Profondément entée (3 dents)	Grande et régulière
Autre	Marge de la gaine hyaline	>F4 limbe vrillé	Sève rose par oxydation

@Alain RODRIGUEZ, Acta - Julie GUGUIN

Filière brassicole Occitane : Focus sur le houblon lors de l'Assemblée Générale de ABBIO

L'Assemblée Générale de ABBIO, l'Association Brassicole Bio Interprofessionnelle d'Occitanie, s'est tenue le 7 mars dernier, à Carcassonne.
Après la matinée consacrée à l'Assemblée Générale Ordinaire, des houblonniers sont venus présenter la production de houblon en Occitanie. Les participants se sont répartis en 3 ateliers l'après-midi pour travailler sur toute la filière.

Le houblon bio en Occitanie

Le houblon est une liane, une plante pérenne, qui arrive à pleine production au bout de 3 à 5 ans. Elle nécessite l'installation de structures d'environ 7 mètres de haut, avec des fils tuteurs.

La récolte du houblon est un processus intense qui se déroule entre mi-août et mi-septembre : coupe, battage, séchage des cônes à 50-55°C puis transformation en pellets. Cette production demande de forts investissements initiaux, il faut au moins 2-3 ha en bio pour être rentable avec l'ensemble des outils de transformation et compter sur une main d'œuvre importante en saison.

Chaque variété de houblon possède ses propres caractéristiques : gustatives, aromatiques, ou encore d'adaptation au climat. Certaines variétés (notamment les houblons américains) sont protégées par des licences, rendant leur culture inaccessible aux agriculteurs qui ne les possèdent pas.

Le fournisseur américain Yakima Chief Hops a annoncé en mars 2025 le déclassement de l'ensemble de sa production bio pour non-conformité. De nombreux brasseurs bio se retrouvent dans l'impossibilité de recevoir leur houblon réservé.

La situation est favorable aux producteurs de houblon bio, qui jusqu'à présent avaient du mal à trouver preneur pour leurs stocks.
Certains houblons français présentent des profils aromatiques proches des variétés américaines. Ces variétés américaines sont utilisées par les brasseurs pour la fabrication de bières de type IPA. Plusieurs brasseurs présents témoignent d'adaptations réussies de leurs recettes avec l'utilisation de houblon français, ils rencontrent une bonne réception commerciale.

Afin de soutenir cette évolution, plusieurs leviers sont identifiés :

- Organiser des dégustations pour faire découvrir les variétés locales aux brasseurs,
- Encourager la création de nouvelles recettes avec des houblons français,
- Mieux faire connaître l'offre régionale et nationale, en lien avec les initiatives du réseau Houblon de France.

Une solidarité inter-régionale pourrait permettre de palier aux accidents climatiques et d'avoir une visibilité de l'offre au niveau national.

Les houblonniers et les brasseurs ont ainsi donné des pistes de travail, sur la partie houblon de la filière pour développer la filière de la bière **bio ET locale**.

Les participants ont également travaillé sur l'organisation au sein d'une filière courte, sur le cahier des charges de l'orge brassicole et sur la communication à adopter auprès des consommateurs pour valoriser l'origine régionale des malts et des houblons utilisés. Les conclusions de ce travail vous seront partagées dans une prochaine Feuille Bio.

Intéressé pour en savoir plus sur l'association ABBIO ? Rendez-vous sur le site https://ocebio.fr - rubrique ABBIO, pour plus d'informations et pour retrouver le bulletin d'adhésion.

Pour (re)découvrir la production de houblon, vous pouvez retrouver la vidéo de la visite chez Julien Barousse sur Youtube : **Le houblon sous toutes ses formes : Rencontre sur la ferme "Les fleurs du brasseur"**

AGENDA

LES PLANTES POUR SOIGNER LES PLANTES
23 & 24 septembre 2025 – 9h – 17h – en 09/31
Intervenant : Eric PETIOT

LES COUVERTS VEGETAUX EN ABC
28 janvier 2026 – 9h – 17h – en 09/31
Intervenant : Nicolas COURTOIS

ASSOCIATION CEREALES-LEGUMINEUSES
Hiver 2025-2026
Intervenants : Lionel ALLETTO et Laurent BEDOUSSAC

D'autres dates à venir : consultez régulièrement le Fil d'Info Bio, Le Fil Bio « Grandes Cultures » et notre site internet www.bio-ariege-garonne.fr

ÉLEVAGE

Les ressources en eau pour abreuver ses animaux

Face aux défis croissants liés à la gestion de l'eau, l'autonomie des fermes devient une nécessité stratégique. Le changement climatique, avec des alternances de sécheresses et fortes pluies de plus en plus fréquentes dans notre secteur, obligent les paysans à repenser et sécuriser leurs approvisionnements en eau.

L'eau est une ressource vitale pour les élevages et garantir un accès pérenne à cette ressource est un enjeu crucial pour la durabilité des exploitations.

C'est dans ce contexte que depuis 3 ans, Bio Ariège-Garonne a réalisé 2 rencontres techniques afin d'accompagner les producteurs dans la réflexion et l'élaboration d'un système de récupération des eaux de pluie pour abreuver leurs animaux. Ces rencontres permettent de se poser les bonnes questions avant d'adopter cette solution :

- Mes capacités de récupération couvrent-elles mes besoins ?
- Quelles sont les contraintes techniques et réglementaires ?
- Quelles sont les solutions techniques et sanitaires ?
- Est-elle économiquement viable ?

Dans le but de répondre à ces questions et permettre une diffusion à toutes les personnes intéressées, des comptes rendus des 2 rencontres ont été rédigés.

La rencontre de septembre 2023 a abordé tous les principes de la récupération de l'eau de pluie, comme la qualité de l'eau, les moyens de stockage et de traitement. Celle de janvier 2025 est rentrée davantage dans la conceptualisation du système de récupération des eaux de pluie pour l'abreuvement des animaux de ferme. Les différents aspects techniques et économiques ont été analysés afin d'aider les agriculteurs à faire un choix éclairé et adapté à leur ferme.

Les comptes-rendus de ces deux rencontres sont à votre disposition sur demande à Corinne Amblard : corinne.amblard@bio-occitanie.org.

Afin de poursuivre les échanges sur cette thématique, les référents « élevage » de Bio Ariège-Garonne ont

décidé de réaliser 2 rencontres supplémentaires en 2025-2026 :

- La première permettra d'approfondir la mise en œuvre pratique des systèmes de récupération des eaux de pluies pour abreuver ses animaux. Organisée sur des fermes avec l'intervention de Jérôme Crouzoulon, elle sera réservée aux éleveurs ayant déjà participé à l'une des précédentes journées ou ayant réalisé le chiffrage de leur projet.
- La récupération des eaux de pluie apparaît comme une solution alternative et complémentaire aux autres sources d'eau disponibles, telles que les rivières, ruisseaux, mares ou encore le réseau public d'eau potable. Dans cette optique, la seconde rencontre portera sur l'accès du bétail aux cours d'eau tout en évitant le piétinement de ces derniers, en préservant les berges et la qualité de l'eau. Elle sera organisée en partenariat avec le SYndicat Mixte d'Aménagement des Rivières Val d'Ariège (SYMARVA), ce qui permettra de s'intéresser aux aménagements associés (clôtures, descentes aménagées, passages à gué ...).

L'EUROPE S'ENGAGE EN OCCITANIE | PYRÉNÉES | Cofinancé par l'Union européenne | Occitanie | eau

Corinne Amblard

Le sel, un indispensable à ne pas négliger !

Le rôle du sel

Le sel, ou chlorure de sodium (NaCl) stimule la salivation, ce qui favorise la rumination. Le bicarbonate de sodium contenu dans la salive contribue à maintenir le pH du rumen à son équilibre optimal (entre 6 et 6,8).

Composé de deux ions, le sodium (Na^+) et le chlorure (Cl^-), le sel joue un rôle essentiel dans les échanges hydriques au niveau cellulaire, la transmission de l'influx nerveux et le maintien de l'équilibre acido-basique de l'organisme.

Le sodium intervient plus spécifiquement dans l'absorption intestinale des sucres, des acides aminés et des vitamines hydrosolubles. Le chlore, quant à lui, est nécessaire à la production d'acide chlorhydrique, indispensable à la digestion des protéines, et participe à l'activation d'enzymes digestives comme l'amylase.

Note : Il est important d'utiliser du sel iodé (10 à 15 ppm) car l'iode est essentiel à la production des hormones thyroïdiennes, qui régulent le métabolisme de base et jouent un rôle fondamental dans le développement du fœtus.

Besoins en sel : repères pratiques par espèce

Les besoins en sel varient selon l'espèce, le stade physiologique et l'environnement. Le sel est principalement éliminé par la transpiration : en période de forte chaleur ou d'effort intense, les besoins augmentent. C'est aussi le cas pendant la lactation qui mobilise une grande quantité de sel pour la production de lait. Le tableau ci-dessous indique les besoins selon les espèces. Ils sont à adapter en fonction des besoins du troupeau (stade physiologie, environnement, etc.).

Espèce	Quantité de sel (g)/ j
Bovins	15 - 40 g
Ovins	3 - 5 g
Caprins	3 - 7 g
Equins (cheval)	25 - 100 g
Porcins	7 - 20 g

Synthèse réalisée d'après plusieurs publications*

Repère pratique : 5 grammes = petite cuillère à café et 20 grammes = cuillère à soupe

Le sel naturellement présent dans l'alimentation ne suffit pas à couvrir les besoins métaboliques des animaux. Il est donc essentiel d'assurer un apport complémentaire en mettant du sel en libre accès (pierre à sel, seaux à lécher, etc.).

Au pâturage comme en estive, les besoins en sel ne diminuent pas, bien au contraire ! L'effort physique et la chaleur entraînent des pertes plus importantes en minéraux. Il est donc essentiel de veiller à ce que les animaux aient toujours un accès suffisant au sel.

Attention : En cas d'absence prolongée de complémentation en sel il faut réintroduire progressivement le sel dans la ration (une demi dose/j pendant 3 jours, puis une ration complète pendant 3 jours et ensuite un accès illimité). Il ne faut surtout pas réintroduire le sel en fin de gestation, car cela peut entraîner des cas de fièvre vitulaire ou de tétanie.

Lisa Nautré

* Inra, 2018. Alimentation des ruminants, Éditions Quæ, Versailles, France, 728 p.

GDS, 2023, Le sel chez les ruminants … A tous les animaux toute l'année ! Accessible sur le site de la FRGDS AuRA.

Agroscope 2016. Base suisse de données des aliments pour animaux. Accès : www.feedbase.ch

AGENDA

AGROFORESTERIE EN ÉLEVAGE
Août 2025 – Ariège
Intervention co-organisée avec la chambre d'agriculture de l'Ariège

JOURNÉE PATUR'AJUSTE – RECONSTITUER LA QUALITÉ DE SES PRAIRIES
26 juin 2025 – Ariège ou Haute-Garonne
Intervenante : Sarah MIHOUT (Scopela)

D'autres dates à venir : consultez régulièrement notre site internet www.bio-ariege-garonne.fr

Associer production des fruits et élevage

Bio Ariège-Garonne a organisé le 7 février 2025 une rencontre sur cette thématique avec Arnaud Dufils de l'INRAE et la visite du verger pâturant du GAEC de Latour (Saverdun, 09). À retrouver dans la rubrique FRUITS !

Projet CiTIQUE

Bio Ariège-Garonne a été mobilisée par l'ANA-CEN Ariège pour relayer auprès des agriculteurs le projet CiTIQUE, un programme de recherche participative visant à mieux comprendre les tiques, leurs habitats et les maladies qu'elles transmettent. Vous pouvez participer à ce projet en signalant vos piqûres via l'application « Signalement Tique » et/ou envoyer les tiques pour qu'elles soient analysées.

Si vous souhaitez participer, des kits de prélèvement sont disponibles dans nos bureaux ou lors de nos formations. Pour les envoyer, rien de plus simple, vous pouvez les déposer dans nos bureaux, lors de nos rencontres et formations ou contacter Jocelyn Bordeneuve de l'ANA CEN Ariège qui viendra les chercher directement chez vous (jocelyn.b@ariegenature.fr – 06 21 41 23 96)

Quelques astuces :

Les beaux jours sont là et les tiques sont de retour ! Protégez-vous en portant des pantalons et des chaussettes hautes. Les insecticides et autres huiles essentielles n'ont pas prouvé leur efficacité.

Pensez à bien vous inspecter régulièrement, à certains stades de croissance les tiques peuvent mesurer moins de 2 mm.

Pour les retirer utilisez un tire tique et « vissez » ou « dévissez » la tique en tirant doucement vers le haut. Il ne faut surtout pas utiliser ses doigts ou appliquer un quelconque produit dessus : en cas de stress, la tique régurgite sa salive, ce qui accroît le risque de transmission de maladies. Les jours suivants, gardez un œil sur la piqûre. Si vous observez un halo rouge apparaître, consultez votre médecin !

En élevage, enlever les tiques une à une sur tout le troupeau n'est pas une solution envisageable. Il est donc préférable de miser sur la prévention en réduisant les risques de piqûres, notamment durant les périodes sensibles comme la gestation ou chez les jeunes animaux. Pour cela, il est conseillé de limiter la pression parasitaire en évitant de faire pâturer les animaux dans des zones à risque, comme les parcelles bordées de haies, de talus ou proches de bois.

Lisa Nautré

Espèces d'intérêt vétérinaire et médical en Europe

Source : Efsa ticks maps – Photos © C. Berry, J. Durand

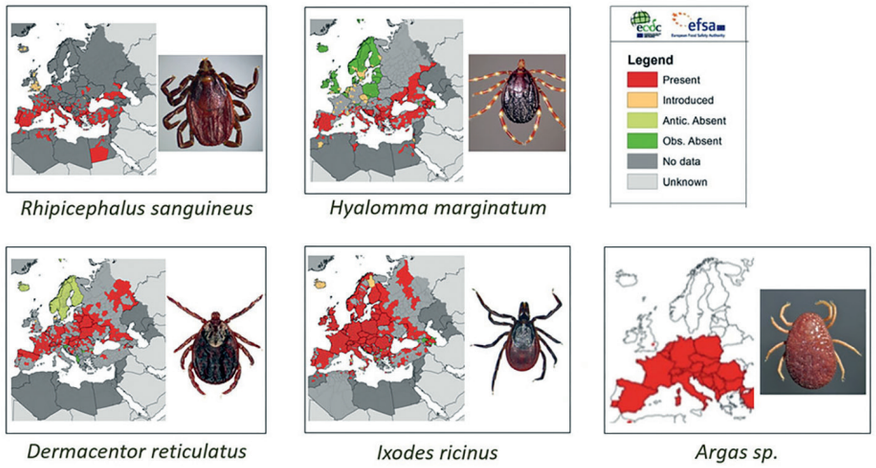

Rhipicephalus sanguineus — *Hyalomma marginatum* — *Dermacentor reticulatus* — *Ixodes ricinus* — *Argas sp.*

Formation Obsalim®

Les 30 mars et 1er avril, Bio Ariège-Garonne a organisé une formation OBSALIM® animée par Julie Peyrat (Atout Nutrition). Une dizaine d'éleveurs et d'éleveuses se sont réunis pour prendre en main cet outil, qui permet d'identifier les déséquilibres alimentaires de son troupeau. Un bon équilibre alimentaire permet d'assurer une bonne santé et une bonne valorisation de ses aliments. Suite à ces deux journées de terrain, les participants souhaiteraient faire une session d'approfondissement de la méthode.

Si vous avez déjà utilisé cet outil et souhaitez, vous aussi, approfondir vos connaissances, contactez Lisa Nautré – lisa.nautre@bio-occitanie.org – 06 11 81 64 95

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT — Cofinancé par l'Union européenne — Bio Occitanie — eau

Lien entre céréaliers et éleveurs

Le 12 décembre 2024, 19 producteurs et 9 partenaires de Bio Ariège-Garonne étaient réunis à Martres-Tolosane pour une rencontre sur **la réintroduction de l'élevage dans les fermes céréalières**.

Vous avez manqué la rencontre du 12 décembre 2024 ? Voici de quoi vous rattraper :

La matinée était consacrée à des interventions.

Elles ont été filmées, vous pouvez les retrouver sur notre chaine YouTube. Sur YouTube, tapez @bioariege-garonne dans la barre de recherche pour retrouver les interventions de :

- **Carole Jousseins de l'Institut de l'Élevage (IDELE),** co-pilote le projet Inter-AGIT+, a présenté les différents types de contrats qui peuvent encadrer les partenariats éleveurs-céréaliers ;
- **Clémentine Meunier de l'INRAE** a évoqué les aspects techniques, les infrastructures nécessaires et les leviers permettant de compenser les investissements : amélioration de la fertilité des sols, diversification des sources de revenus et gestion des rotations de cultures ;
- **Andréa Cassagnes du Bio Civam de l'Aude** a abordé les aspects réglementaires, en détaillant les possibilités de collaboration entre les producteurs bio et conventionnels. Elle a présenté aussi les possibilités sur le plan financier et l'articulation des différentes aides disponibles (aides PAC, ...) ;
- **Pascale Calderan de l'ATAG** a mis l'accent sur la communication et l'interconnaissance comme clés du succès de ces partenariats ;
- **Deux agriculteurs et une bergère** ont fait part de leur expérience et de leurs questionnements :
  - Gaëtan Jimenez, en grandes cultures à Longages (31) ;
  - Jean Bernard Bournier, polyculteur-éleveur au Carla Bayle (09) ;
  - Sarah Cruvillé, éleveuse de brebis en système herbager transhumant à Laffite Toupière (31).

L'après-midi a été consacré aux échanges entre agriculteurs.

Les participants ont eu accès à un tableau partagé dans lequel nous avons regroupé ce qu'ils avaient dit rechercher et avoir à disposition.

▶ Si vous n'avez pas pu participer à cette rencontre et avez envie de partager une annonce, n'hésitez pas à nous contacter pour être ajouté à ce tableau partagé (Julie : 06 34 08 21 57 / Corinne : 06 49 23 24 33).

Les suites à donner

Sur la base des échanges entre agriculteurs et partenaires, voici les suites prévues :

- Adapter l'offre en céréales/légumineuses à la demande des éleveurs : nous allons organiser une nouvelle rencontre en automne-hiver pour aider les céréaliers à planifier les assolements.
- Identifier les besoins et les contraintes réciproques entre céréaliers-éleveurs et bergers et les actions à mettre en place pour pérenniser les collaborations : nous allons organiser un temps d'échange.
- Effectuer une recherche et une analyse des modèles existants et identifier les partenaires et acteurs ressources afin de répondre aux questions juridiques et réglementaires soulevées par les participants.

Nous avons beaucoup discuté d'Agribiolien, ce « Leboncoin » des agriculteurs bio qui a du mal à décoller… aidons-le pour qu'il devienne un outil qui vous convient !

Postez vos annonces sur le site !

Rendez-vous sur www.agribiolien.fr et profitez-en pour jeter un œil sur les annonces déjà en ligne. (si vous rencontrez des difficultés à déposer une annonce, contactez Julie Guguin au 06 34 08 21 57 / julie.guguin@bio-occitanie.org)

Pour plus d'info sur Agribiolien : page 18 de la rubrique « Grandes cultures »

Julie Guguin et Corinne Amblard

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT — Cofinancé par l'Union européenne

Nos publications :

Lien entre éleveurs et céréaliers : 8 vidéos présentant les aspects juridiques, techniques, règlementaires, financiers, sur la communication et des témoignages de céréaliers et éleveurs (taper Bio Ariège-Garonne dans le moteur de recherche de YouTube)

Concevoir son système de récupération des eaux de pluie pour abreuver les animaux : compte rendu de la rencontre de janvier 2025, qui explique le déroulé de la conceptualisation du projet de récupération des eaux de pluie pour l'abreuvement des animaux de ferme.

DOCS BIO Occitanie

Retrouvez les documentations Élevages bio du Centre de Ressources Documentaires Bio Occitanie, docs.bio-occitanie.org , catégorie "Filières élevages bio".

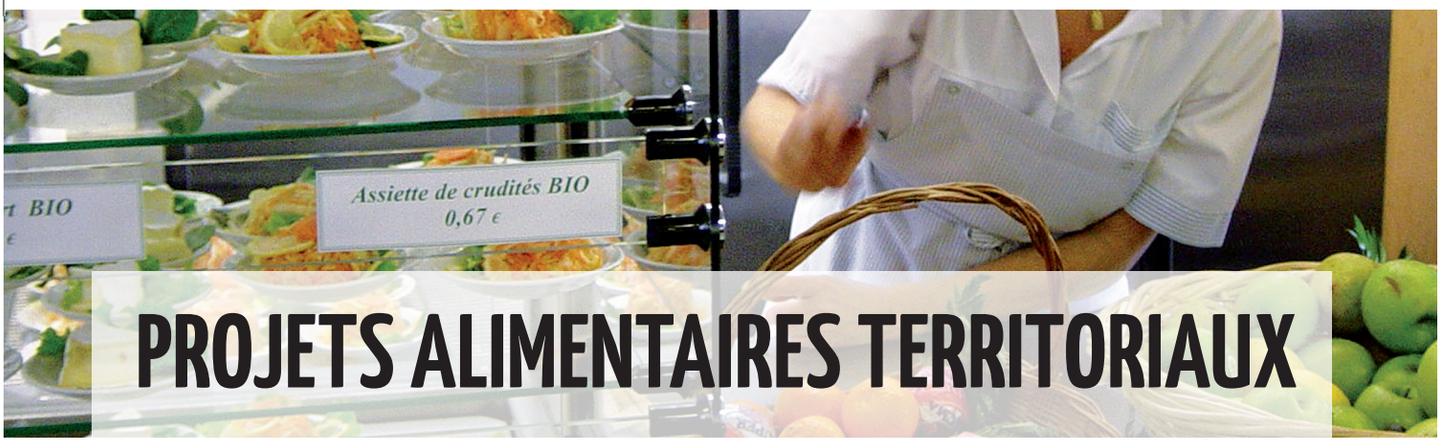

PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Accessibilité-sensibilisation

Des « Rendez-vous en Terres bio » chez vous ?

En février 2024, nous avons remporté avec le réseau FNAB l'appel à projet du Plan National Alimentation pour le projet « Rendez-vous en Terres Bio ».

L'objectif de ce projet est de proposer aux collectivités des cycles de 3 fermes ouvertes d'une demi-journée (3 cycles pour un total de 9 fermes ouvertes en Ariège et en Haute-Garonne), réalisées entre aujourd'hui et juin 2026, à destination de publics différents : grand public, élus, professionnels (dont les agriculteurs), acteurs sociaux relais. Chaque ferme ouverte accueille entre 20 et 50 personnes.

L'objectif de ces fermes ouvertes est de sensibiliser les différents publics aux externalités positives du mode de production bio. Les producteurs accueillants sont accompagnés en amont pour construire leur discours et répondre aux allégations courantes et présenter en quoi leurs pratiques sont vertueuses pour la préservation de l'eau (quantité et qualité), la biodiversité, les sols...

Sur une demi-journée, le programme est le suivant :

- Accueil et présentation de la ferme
- Visite pédagogique avec l'agriculteur ou l'agricultrice
- Atelier participatif avec l'animatrice de Bio Ariège-Garonne
- Buffet avec des produits de la ferme et autres produits bio locaux

3 visites de fermes sont à imaginer sur le territoire du PETR de l'Ariège et 2 autres cycles seront organisés sur 2 collectivités de Haute-Garonne ou d'Ariège.

Vous souhaiteriez accueillir une telle rencontre ? Intéressé pour suivre le projet en général ?

N'hésitez pas à nous contacter pour proposer votre candidature ou recevoir plus d'informations sur ce programme :

En 09 : constance.malard@bio-occitanie.org
06 27 51 43 72

En 31 : maya.sirugue@bio-occitanie.org
06 45 35 11 23

Maya Sirugue
et Constance Malard

Des ateliers cuisine pour sensibiliser les jeunes de Saverdun

La commune de Saverdun (09) est lauréate de l'appel à projets de la région « Mieux Manger pour Tous ». C'est pourquoi en mars 2025, la commune a fait appel à Bio Ariège-Garonne pour mettre en place des ateliers de cuisine durable visant à aborder les bases d'une cuisine nutritive, de qualité et qui prend soin de la santé et de l'environnement.

Deux ateliers de cuisine se sont déjà tenus à « l'espace Jeunes » de Saverdun en lien avec les animateurs, auprès de groupes de collégiens, lycéens, actifs ou déscolarisés.

A travers un atelier « goûter salé » réalisé pour 30 jeunes et une soirée burgers « 100 % faits maison, bio et locaux », les jeunes sont amenés à prendre conscience qu'en consommant des produits bruts, bio, de saison, produits par les agriculteurs bio autour de chez eux, ils peuvent manger sainement et à moindre coût. Mais aussi qu'en limitant leur consommation de viande, ils peuvent privilégier de la viande bio et locale de meilleure qualité, lorsqu'ils en mangent. Pour beaucoup d'entre eux, c'est aussi une première expérience en cuisine !

D'autres ateliers de cuisine et de sensibilisation pourront être réalisés à Saverdun à l'automne dans le cadre de ce projet.

Constance Malard

L'actualité des Défis Foyers à Alimentation Positive en Haute-Garonne

Depuis respectivement septembre 2024 et février 2025, 2 équipes d'habitants du Muretain Agglo et 4 équipes sur la métropole de Toulouse Métropole tentent de relever le défi de consommer plus de produits bio locaux à budget maîtrisé ! Bio Ariège-Garonne les accompagne, en partenariat avec ces collectivités.

Chaque équipe se réunit une fois par mois autour d'ateliers cuisine, d'ateliers nutrition, de visites de fermes bio et d'ateliers de sensibilisation pour y arriver. Les foyers effectuent également un relevé minutieux de leurs achats alimentaires pendant deux semaines, au début et en fin du défi pour mesurer l'évolution.

La nouveauté cette année sur le défi de la métropole toulousaine réside dans le type de public accompagné : une équipe d'étudiants rassemblés autour de l'épicerie sociale et solidaire de l'université Paul Sabatier, et une équipe d'agents de la mairie de Toulouse et de la métropole. En parallèle, deux autres équipes rassemblées autour du Secours Catholique à Saint Alban et du Centre Social de Rangueil sont animées conjointement par Bio Ariège-Garonne et les animatrices des structures. Ces animatrices ont suivi le cycle de formation « Agri-Alim » proposé l'an dernier par notre association, et ce défi leur permet de mettre en pratique les animations et outils explorés. L'objectif final est de démultiplier la sensibilisation autour de l'alimentation durable en essaimant la méthode « Défi » mise en place par le réseau FNAB depuis 2012.

Rendez-vous le 17 mai à Muret au Festival « Vert Demain » pour la clôture du défi de Muretain Agglo, et le 1er juillet au Domaine de Candie pour la clôture du défi de Toulouse Métropole !

Constance Malard

Les habitants du Muretain Agglo à l'atelier transformation/ conservation.

Projets Alimentaires de Territoire

Devenir « Territoire Bio Engagé » ou « Etablissement Bio Engagé »

InterBio Occitanie a développé ces deux labels qui valorisent l'engagement des collectivités territoriales ou des établissements de restauration collective en faveur de l'agriculture biologique, tout en mettant en valeur les producteurs bio présents sur le territoire concerné et leurs productions.

L'obtention de ces labels se base sur les critères suivants :

- Avoir atteint 22 % de surface agricole utile en bio,

et/ou

- Avoir atteint plus de 22 %* d'approvisionnement bio dans les services de restauration (en valeur nette d'achat).

* Ce taux sera réévalué à 25 % en 2026

De nombreuses communes et EPCI sont éligibles en Ariège et en Haute Garonne ! N'hésitez pas à interpeler les élus de votre commune si celle-ci est éligible.
Pour savoir si votre commune est éligible ou pour en savoir plus à propos des labels, vous pouvez contacter Maya Sirugue, chargée de mission Projets Alimentaires de Territoire : maya.sirugue@bio-occitanie.org – 06 45 35 11 23

Maya Sirugue

Déploiement du Pack bio Engagé

Dans la Feuille bio de septembre 2024, nous vous présentions le bilan de l'expérimentation du « Pack bio Engagé ». Cette solution logistique facilitant l'approvisionnement bio local de la restauration collective du Volvestre (31) s'appuie sur le principe du panier type AMAP, ce qui garantit aux producteurs des volumes annuels, une planification à la semaine, un groupage des livraisons et un colisage harmonisé tout en sortant de la logique de mercuriale.

Le projet reprend en 2025 ! Toujours dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire du Volvestre, Bio Ariège-Garonne et les Jardins du Volvestre ont organisé une réunion d'information le 20 mars à la Communauté des Communes du Volvestre. Elle a rassemblé 9 sites : les communes de Longages, Lavelanet-de-Comminges, Capens, Saint-Sulpice-sur-Lèze qui ont déjà été accompagnées par Bio Ariège-Garonne, et les communes de Montbrun-Bocage, Carbonne et Montesquieu-Volvestre, le collège de Montesquieu-Volvestre et l'EHPAD de Carbonne. Les crèches du Volvestre se sont également montrées intéressées.

Les modalités évoluent pour cette nouvelle édition. Le Pack sera livré durant toute l'année scolaire 2025 – 2026, la fréquence reste à confirmer, et le Pack pourra être composé de légumes, fruits et légumineuses bio locaux. Pour faciliter l'articulation du Pack avec les habitudes de fonctionnement des sites, qui était l'un des écueils relevés suite à l'expérimentation de 2024, Bio Ariège-Garonne accompagnera les sites engagés sur l'adaptation des menus et des modalités d'achats.

Les sites engagés dans le projet devraient être déterminés avant l'été. Bio Ariège-Garonne réalisera ensuite un diagnostic par site avant de travailler sur leurs pratiques. En parallèle, les Jardins du Volvestre continue à réfléchir pour améliorer la logistique.

Si vous êtes intéressé pour fournir le Pack, vous pouvez contacter Ludwine Laurette : ludwine.laurette@bio-occitanie.org – 06 13 21 35 69.

Ludwine Laurette

Volvestre COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

les jardins du Volvestre

Un nouveau projet régional « Bio et Territoires »

Bio Ariège-Garonne et le Civam Bio 34 sont mandatées pour animer un groupe de travail « La Bio dans les Projets Alimentaires de Territoires » dans le cadre du réseau des PAT porté par la DRAAF et la Région Occitanie

Cela se concrétise d'une part par l'organisation de visites de 2 expériences réussies : le 13 mai, le PAT du Pays de l'Or a présenté ses travaux sur les questions agricoles et la restauration collective (via une structuration de GIEE de maraichers en lien avec les besoins de la cuisine centrale). La deuxième visite sera programmée à l'automne en Ariège ou en Haute-Garonne.

D'autre part, 2 territoires-pilotes seront accompagnés en Haute-Garonne (ainsi qu'un dans l'Hérault) : Le PETR Pays Comminges Pyrénées et la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain. Bio Ariège-Garonne réalisera un diagnostic sur la bio afin d'identifier les besoins et les enjeux territoriaux et de proposer une feuille de route à partir de laquelle nous animerons un travail de concertation multi-acteurs.

Le PETR du Pays Comminges Pyrénées bénéficiera en complément d'une proposition d'un cycle de 3 visites de fermes bio pour différents publics (élus, professionnels, grand public…) dans le cadre du dispositif « Rendez-vous en Terres bio ».

Magali Ruello

Une nouvelle offre de service Bio Ariège-Garonne à destination des collectivités territoriales

Au cours de ces dernières années, les activités de Bio Ariège-Garonne auprès des collectivités territoriales se sont largement développées.

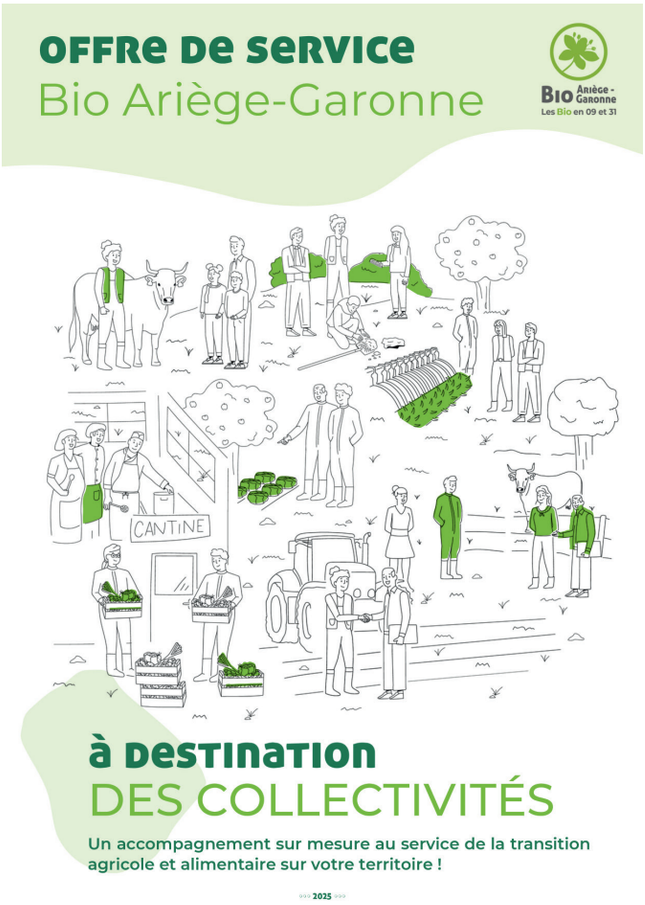

Ces dernières ont en effet un rôle à jouer dans l'impulsion et la mise en œuvre de la transition agricole et alimentaire de leur territoire. Nous souhaitons fournir aux élus et agents des outils nécessaires pour planifier et mener à bien cette transition que nous voulons tournée vers l'agriculture biologique et pérenne.

Pour ce faire, et dans le but de mieux présenter les accompagnements modulables et opérationnels que Bio Ariège-Garonne peut proposer aux collectivités, nous avons conçu cette offre de service.

Celle-ci se décline en 7 fiches thématiques qui explorent les divers accompagnements que peut proposer Bio Ariège-Garonne : restauration collective bio et locale, sensibilisation et formation, dialogue territorial, accessibilité alimentaire, installation agricole, préservation de la ressource en eau, etc.

En 2024, nous avons accompagné plus de 30 collectivités territoriales dans leurs projets de transition agricole et alimentaire et nous espérons amplifier notre impact en 2025 !

Si vous êtes en lien avec les élus ou les agents de votre commune ou de votre communauté de communes, n'hésitez pas à leur faire part des accompagnements que nous proposons (à retrouver sur notre site internet : www.bio-ariege-garonne.fr/article/nos-actions-1.

Pour plus d'informations, vous pouvez directement contacter Maya Sirugue : maya.sirugue@bio-occitanie.org – 06 45 35 11 23

Maya Sirugue

Notre offre en 7 fiches thématiques

« Cap vers la transition » : pour renforcer les compétences des acteurs locaux, initier un dialogue territorial et mettre en œuvre une planification stratégique à partir d'un diagnostic agricole territorial.

« Vers une restauration collective bio et locale » : pour améliorer la qualité des repas dans les établissements de restauration collective, atteindre les objectifs de la loi EGAlim et aller au-delà, tout en maîtrisant le budget.

« Faciliter l'accès pour tous à une alimentation bio et locale » : pour accompagner les démarches d'accessibilité alimentaire et développer des projets inclusifs pour les personnes à faibles revenus.

« Installer des paysans sur son territoire » [proposé par le collectif Nourrir la Ville dont Bio Ariège-Garonne fait partie] : pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs en bio ou en agroécologie dans le cadre de projets fonciers communaux en Haute-Garonne.

« Sensibiliser aux enjeux des transitions alimentaires » : pour encourager les changements de comportement alimentaire via des Défis Foyers A Alimentation Positive, des animations et des « formations-transmissions » pour des professionnels sociaux.

« Préserver la ressource en Eau » : pour soutenir l'agriculture biologique dans les zones sensibles, sensibiliser les élus et valoriser les services environnementaux rendus par les agriculteurs bio.

« Nos autres compétences » : Une palette de compétences mobilisables en fonction des enjeux, des acteurs et des projets locaux.

COMMUNICATION

Les événements bio du printemps

Cette année encore, deux événements viennent mettre à l'honneur le mode de production biologique et celles et ceux qui le font vivre :

Le Printemps Bio est une campagne nationale coordonnée par l'Agence Bio et soutenue par les relais régionaux (Interprofessions bio régionales, Groupements d'Agriculteurs Bio, Chambres d'Agriculture, etc.) qui développent des opérations avec les producteurs locaux. Il se déroulera **du 22 mai au 21 juin 2025**. A cette occasion, la deuxième vague de la campagne « C'est bio la France ! #Ayonslebioréflexe » sera lancée.

C'EST BIO L'OCCITANIE !

#AYONSLEBIOREFLEXE

La Semaine de la Bio en Occitanie est proposée par la Région, elle s'appuie sur l'animation en local d'événements mettant en avant les produits bio d'Occitanie. Elle se déroulera **du 31 mai au 8 juin 2025**. Dans ce cadre, Bio Ariège-Garonne va proposer une animation sur le marché de Muret, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, le samedi 7 juin. Nous serons également présents au Festival du Bien Manger de la Mairie de Toulouse, le 24 et 25 mai, ainsi qu'à la projection-dégustation du Film « Les agrofrangins », à destination des agents de la Région le 2 juin.

Agriculteurs, producteurs, transformateurs, distributeurs… Si vous aussi avez l'envie de proposer un événement dans le cadre de la Semaine de la bio en proposant des fermes ouvertes, des ateliers pédagogiques, des dégustations et ateliers culinaires bio, des animations, jeux et activités, jeux concours, conférences, formations, repas bio en restauration collective et commerciale, sensibilisation en milieu social, scolaire… contactez-nous afin que nous l'intégrions à l'agenda mis en place par la Région Occitanie !

Vous pouvez également renseigner vous-même vos événements sur l'agenda participatif du Printemps bio, sur le site de l'Agence Bio.

Contact :
constance.malard@bio-occitanie.org 06 27 51 43 72

Foire Bio de Brie en Ariège

Dès sa création en 2010, la foire bio de Brie s'est donnée pour but de promouvoir la rencontre d'un large public et de producteurs bio de la Basse Ariège et des environs.

Cette année, elle aura lieu le dimanche 15 juin 2025.

Cette foire accueille environ 80 exposants, dans le cadre d'un petit village des coteaux. Pour en savoir plus : brie-en-bio.fr
contact.brieenbio@gmail.com
06 17 76 10 17 ou 06 48 86 59 64

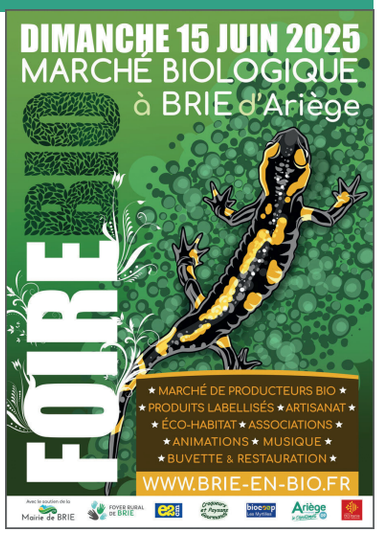

Des outils pour communiquer sur vos fermes

Dans le cadre de la campagne de communication « C'est bio l'Occitanie ! » (faisant suite à la campagne Bioréflexe), divers outils à petits prix sont disponibles pour communiquer auprès de vos clients, sur les marchés, sur votre ferme… N'hésitez pas à passer commande ! La commande est réservée aux adhérents et dans la limite des stocks disponibles.

A venir chercher aux bureaux de Bio Ariège-Garonne de La Bastide-de-Sérou (09) ou de Frouzins (31), ou lors des formations et journées techniques.

Contact :
constance.malard@bio-occitanie.org
06 27 51 43 72

Pensez à adhérer, bulletin ci-joint ou sur www.bio-ariege-garonne.fr

Antenne 09 : 6 route de Nescus - 09240 La Bastide de Sérou - Tél. : 05 61 64 01 60
Antenne 31 : 21 rue de la République - 31270 Frouzins - Tél. : 05 34 47 13 04
bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org

Corinne AMBLARD, chargée de mission « Viandes et lait », corinne.amblard@bio-occitanie.org, 06 49 23 24 33
Delphine DA COSTA, chargée de mission « Maraîchage », delphine.da-costa@bio-occitanie.org, 06 49 23 24 44
Julie GUGUIN, chargée de mission « Grandes cultures », julie.guguin@bio-occitanie.org, 06 34 08 21 57
Eléonore MAHÉE, chargée de mission « PPAM, Fruits, Maraîchage-commercialisation », eleonore.mahee@bio-occitanie.org, 06 13 01 35 42
Lisa NAUTRÉ, animatrice technique « Elevage, Réglementation et Aides Bio », lisa.nautre@bio-occitanie.org, 06 11 81 64 95
Ludwine LAURETTE, chargée de mission « Projets Restauration Collective », ludwine.laurette@bio-occitanie.org, 06 13 21 35 69
Constance MALARD, animatrice « Alimentation et territoires/Communication », constance.malard@bio-occitanie.org, 06 27 51 43 72
Maya SIRUGUE, chargée de mission « Projets Alimentaires de Territoire 31 », maya.sirugue@bio-occitanie.org, 06 45 35 11 23
Magali RUELLO, coordinatrice « Alimentation et territoires », magali.ruello@bio-occitanie.org, 07 50 80 99 26
Jean-Pierre BROSSET, responsable administratif et financier, jean.brosset@bio-occitanie.org, 06 25 81 78 21
Estelle GEORGE, directrice, estelle.george@bio-occitanie.org, 06 49 20 47 70

La Feuille Bio Ariège-Garonne, lettre d'information diffusée et éditée par Bio Ariège-Garonne (CIVAM Bio 09 / ERABLES 31)
Directeur de la publication : Ismaël Wyon - Ont participé à la rédaction : Julien Ait El Mekki, Corinne Amblard, Philippe Assemat, Laurine Bachelet, Jérémy Barrault, Emmanuel Billière, Claire Carbonnel, Delphine Da Costa, Alex Franc, Estelle George, Julie Guguin, Ludwine Laurette, Eléonore Mahée, Constance Malard, Esther Roccella, Lisa Nautré, Magali Ruello, Maya Sirugue, Annemieke Verboon.
Crédit photos : Bio Ariège-Garonne, Esther Roccella, Alain Rodriguez, Mathieu Vessières
Mise en page : Odile Maury - Impression : NOVASCOP - 09000 Foix - 05 61 65 14 64

Cette Feuille Bio est réalisée grâce au soutien de :